



DROIT



PLUS DE **2900**
ÉTUDIANTS



320 CHERCHEURS
& ASSISTANTS

Un peu d'histoire...

Lors de la fondation de l'Université de Bruxelles en 1834, quatre Facultés sont créées : Philosophie et Lettres, Sciences, Médecine et Droit, ou plus exactement « Facultés de Droit et de sciences politiques et administratives ».

En 1841, le nom change en « Faculté de Droit », même si l'enseignement des sciences politiques et administratives fait partie du cursus jusqu'en 1897.

Autre particularité : il faudra attendre 1967 pour que la Faculté se dote de deux années de premier cycle. Jusque-là, les étudiants effectuaient leurs candidatures (les années de Bachelier aujourd'hui) en Faculté de Philosophie et Lettres.

Quant à l'École des Sciences criminelles, elle est fondée en 1935 par Léon Cornil, professeur de droit pénal, qui voulait étudier les phénomènes liés à la criminalité à travers d'autres disciplines que le droit.

En 2010, la Faculté et l'École fusionnent pour donner naissance à la présente « Faculté de Droit et de Criminologie » que vous allez découvrir à travers ces pages...



CONTACTS

Faculté de Droit et de Criminologie

Avenue Héger, 2 - CP137

B-1000 Bruxelles


T +32 (0)2 650 39 36

F +32 (0)2 650 40 74

M droit@admin.ulb.ac.be

www.ULB.be/facs/droit

CAMPUS SOLBOSCH



DES ENSEIGNANTS-
PRATICIENS RECONNUS
DANS LEURS DOMAINES
DE COMPÉTENCES



7 CENTRES
DE RECHERCHE
À LA POINTE

« *Un acte de justice et de douceur
a souvent plus de pouvoir sur le cœur
des hommes que la violence
et la barbarie.* »

Nicolas Machiavel, « Le Prince ».

Nous vous accompagnons, venez à l'ULB	04
La Faculté de Droit et de Criminologie	06
L'organisation générale des études universitaires	08
Le Bachelier en droit	10
Le passage du Bachelier au Master	12
Le Master en droit	13
Le Master en criminologie	15
Le Master de spécialisation en droit fiscal	17
Le Master de spécialisation en notariat	18
Le Master de spécialisation en droit social	19
Le Master de spécialisation en droit international	20
Le Master de spécialisation en droit européen	21
Le Doctorat	22
Plan des campus	23
L'Université libre de Bruxelles	24

...Venez à l'ULB!

Un grand choix d'études

Avec ses **12 facultés**, l'ULB couvre **toutes les disciplines** et vous propose près de 40 programmes de Bachelier (1^{er} cycle), 150 Masters (2^e cycle) et 65 Masters de spécialisation. Certaines de ces formations sont à horaire décalé ou encore partiellement ou entièrement en anglais.

En outre, un catalogue de **plus de 100 certificats d'université** et **plus de 150 formations courtes** est offert aux 5000 adultes de divers horizons fréquentant annuellement nos campus.

Sans oublier les **Moocs (Massive Open Online Courses)** accessibles en ligne gratuitement, dont le fameux « Spice up your english (anglais pour tous) » (plus de 150 000 apprenants) qui a remporté le **label européen des langues**.

Un diplôme universitaire reconnu internationalement

Avec **4 Prix Nobel** scientifiques sur les **6 décernés à la Belgique**, l'ULB a une longue tradition d'excellence.

Université multiculturelle, avec plus d'un tiers d'étudiant-e-s, de chercheurs et professeurs étrangers, l'Université libre de Bruxelles a fait de l'international une réalité quotidienne, à l'image de Bruxelles, ville cosmopolite par excellence. Sa dynamique en matière d'ouverture à l'Europe et au monde se traduit par de nombreux accords vous offrant de nombreuses possibilités d'étudier à l'étranger et d'y réaliser des stages.

C'est donc tout naturellement que l'ULB a fait de l'apprentissage des langues une priorité, portant à **16 le nombre de langues enseignées**.

Notre priorité : votre réussite

Avant et pendant vos études, nous avons à cœur de mettre tout en place pour **vous accompagner** et pour vous aider à **réussir vos études** (aide au choix d'études, cours préparatoires, guidances, coaches, soutien financier, etc.).

Avec un ambitieux programme d'**innovations pédagogiques**, l'ULB vise à développer, notamment via les **nouvelles technologies**, l'interactivité entre enseignants et étudiant-e-s. Jeux de rôles, pédagogie par projet, « classes inversées », simulations... De nouvelles formes d'apprentissage voient le jour pour transformer les étudiant-e-s en véritables acteurs de leurs enseignements.

Une attention particulière est apportée pour offrir aux étudiant-e-s de **bonnes conditions d'études** au sein des bibliothèques qui se transforment progressivement en **Library and Learning Centers**.

Contrairement aux idées reçues, la moitié des enseignements donnés à l'ULB s'adresse à des **classes de 28 étudiants maximum**.

Voilà probablement pourquoi, à l'ULB, près de **85 % des étudiant-e-s se déclarent satisfaits** de leurs enseignements (Évaluation des enseignements par les étudiants).

Des campus bruxellois accessibles et verts

À **Bruxelles, capitale la plus verte d'Europe**, vous profiterez de la richesse d'une métropole au centre de la vie économique, politique et culturelle belge. Étudier à l'ULB vous permettra d'établir des contacts notamment dans les **milieux professionnels** via vos stages, et de tisser un réseau de relations qui vous sera profitable durant toute votre vie.

Nos **campus urbains, accessibles** en transport en commun, à vélo ou en voiture, bénéficient bien évidemment des avantages proposés par la Ville : musées, bibliothèques, théâtres, cinémas, concerts, petits restos... Ils vous permettront de vous épanouir : culture, sport, associations, cercles et services aux étudiant-e-s. Ambiance et convivialité sont au cœur de notre vie universitaire!

Par son **engagement environnemental**, l'ULB a en outre été certifiée du label « entreprise écodynamique » deux étoiles pour ses trois campus bruxellois.

Une Université libre et engagée

Depuis sa fondation en 1834, l'ULB s'est impliquée dans le **combat sans cesse renouvelé pour la pensée critique et la liberté**, qu'il concerne l'opposition aux dictatures ou aux autres dérives nationalistes, l'égalité des chances et bien d'autres enjeux sociétaux, comme plus récemment l'accueil des réfugiés.

Solidaire et engagée, l'ULB s'attache à offrir à chacun l'occasion de poursuivre des études supérieures. Pionnière dans la création des logements étudiant-e-s et de l'appui à la réussite, l'ULB s'attache à développer divers types d'aides à l'intention des étudiant-e-s : soutien financier, psychologique, aides à la réussite, aides au logement, etc.

Nous vous accompagnons...

- Cours préparatoires** Pour vous préparer pendant la rhéto ou avant la rentrée universitaire.
www.ULB.be/cours-prepas
- Réussir** Guidances, coaches, cours de méthodologie, exercices en ligne, etc. : une série d'initiatives à découvrir pour vous accompagner vers la réussite.
www.ULB.be/reussir
- InfOR-études** Votre service d'information sur les études et les services et d'aide au choix d'études, avant ou pendant vos études.
www.ULB.be/infor-etudes ou 02 650 36 36
- Inscriptions** Pour tout savoir sur « quand et comment s'inscrire ».
www.ULB.be/inscriptions ou 02 650 20 00
- Service social** Ouvert sans a priori à tous les étudiants, il peut vous offrir des aides de tout type, y compris ponctuelles.
- Étudiants à besoin spécifique** En situation de handicap, sportifs de haut niveau, artistes, étudiants entrepreneurs, étudiants parents... vous pouvez bénéficier d'un encadrement particulier.
www.ULB.be/servicesocial
- Logements** L'ULB vous offre un grand nombre de possibilités de logements universitaires et privés, sur et hors campus.
www.ULB.be/logements
- Sports** ULB Sports vous propose la pratique de plus de 50 sports différents.
www.ULBsports.eu
- Culture** ULB Culture programme une impressionnante série d'activités.
www.ULB.be/culture
- Mais aussi...** Des services médicaux, des restaurants & petits commerces, etc.
- Tous ces services et d'autres encore à découvrir de manière approfondie sur :
www.ULB.be

La Faculté de **DROIT** et de **CRIMINOLOGIE**

Philosophie générale d'enseignement

La Faculté de Droit et de Criminologie de l'Université libre de Bruxelles vous offre une formation en sciences juridiques et en criminologie de grande qualité.

L'enseignement s'y fait selon le principe du libre examen. Ce précepte qui postule le rejet de l'argument d'autorité, des idées préconçues et le refus des dogmes en général, s'accorde particulièrement bien avec la construction du raisonnement juridique et les facultés de critique et d'analyse que l'on attend d'un juriste ou d'un criminologue digne de ce nom.

Le cursus des études de droit suit un cheminement logique et progressif. Les trois années de Bachelier offrent un enseignement généraliste, **véritable socle de connaissances et de compétences préalables à toute pratique.**

GUIDANCES

Pour commencer, un cours de « Méthodologie juridique » accompagnera les nouveaux étudiants afin de leur inculquer les **réflexes méthodologiques** permettant d'aborder au mieux les études universitaires et, en particulier, le droit. Apprendre à apprendre pourrait ainsi résumer ce cours. Il s'agit ici, et de façon très pratique, de former les jeunes universitaires à élaborer un planning de travail, rédiger des tableaux et synthèses des cours juridiques, apprendre à mieux aborder leurs examens.

CURSUS

Concernant la **partie juridique** proprement dite, après l'étude des grands principes généraux et fondateurs du droit enseignés en première année, l'étudiant abordera progressivement les différentes branches qui le constituent (droit pénal, fiscal, administratif, civil, commercial, constitutionnel, etc.).

Parallèlement, de nombreux **cours de sciences humaines** (sociologie, psychologie, philosophie, histoire, économie, etc.) aideront le futur juriste à replacer le droit et sa pratique dans un environnement mieux compris.

Le **cycle de Master** vise avant tout à permettre à l'étudiant d'approfondir sa formation à travers le choix d'une finalité professionnelle et par le biais de modules d'options très variés (entreprise, contentieux, environnement et urbanisme, social, pénal, droits de l'homme, droits intellectuels, etc.).

SPÉCIALISTES

Fait notable, la majorité des cours et travaux pratiques sont **dispensés par des praticiens** (avocats, magistrats, juristes d'entreprise...). Ceux-ci peuvent dès lors ancrer leur enseignement dans leur pratique quotidienne du droit. D'autres cours sont **donnés par des chercheurs** (la Faculté compte sept centres de recherche) assurant ainsi un enseignement d'excellence, au fait des dernières théories et réflexions dans des domaines très pointus.

LANGUES

Les langues (néerlandais et anglais) font également partie du cursus de la Faculté. Suivant la même logique pédagogique, les cours généralistes précèdent les cours plus **spécifiquement adaptés aux futurs juristes** (comme le néerlandais juridique) avant d'aboutir à des cours de droit en langue étrangère (comme le cours de « Comparative law » de fin de Bachelier).

SPÉCIFICITÉS DE LA FACULTÉ

› Un enseignement du droit **ancré dans la pratique**, doté d'une forte dimension humaniste, et ne négligeant pas l'**apprentissage des langues**, permet à nos diplômés d'entrevoir le marché du travail avec sérénité et confiance.

› Disposant d'une **bibliothèque spécifique** richement dotée, d'une réplique de la **salle d'audience** d'un tribunal (afin de faire des exercices de procès simulés) et d'auditoires nouvellement construits, la Faculté vous offre tous les atouts pour mener au mieux vos études.

› Des **outils d'aide à la réussite**, comme la méthodologie juridique (ainsi que l'accompagnement des étudiants en difficulté), les séances de coaching (comme les blocus assistés), le Plan langues, ou encore l'encadrement du Bureau étudiant Droit, mettront toutes les chances de votre côté.



LES + DE LA FACULTÉ

- + Enseignement du droit fondé sur les principes du libre examen.
- + Enseignement dispensé par des praticiens du droit.
- + Possibilité de suivre de nombreux cours juridiques de Master en néerlandais ou en anglais grâce à un partenariat avec la VUB.
- + Possibilité de poursuivre son cursus par des Masters de spécialisation juridiques à haute valeur ajoutée.
- + Localisation dans une capitale où siègent de grandes institutions internationales (Union européenne, OTAN...), de grands cabinets d'avocats et autres multinationales.
- + Un campus vert et animé, à la croisée des sciences humaines.
- + L'environnement cosmopolite et le foisonnement culturel et intellectuel de la capitale de l'Europe.



L'organisation générale des études universitaires

Crédits

Le « **crédit** » est l'unité spécifique qui mesure le temps de travail consacré par un étudiant à un cours, une matière.

Un crédit correspond à 30 heures de travail. Ce temps comprend également le temps dédié aux différentes activités permettant de préparer et assimiler la matière.

À l'ULB, les programmes sont organisés de manière à répartir au mieux ce temps de travail. Une année académique correspond à 60 crédits, soit environ 1 800 heures. Étudier à l'université, c'est un travail à plein temps!

Bachelier, master et doctorat

L'enseignement universitaire est organisé en **trois cycles d'études** et l'ULB propose donc des programmes correspondant à chaque cycle:

Le bachelier (1^{er} cycle) offre une approche générale d'une discipline et permet de découvrir d'autres matières. Il comprend au moins 180 crédits et est conçu pour être suivi en 3 ans.

Tout au long de ce cursus, l'étudiant-e développe son esprit critique, sa créativité et acquiert les savoirs et compétences de base dans la discipline choisie pour se spécialiser par la suite en cycle de master. Un diplôme de bachelier peut **donner accès à des masters qui s'inscrivent dans la continuité de la discipline choisie en bachelier ou qui traitent d'une nouvelle discipline.**

Le **master (2^e cycle) permet de se spécialiser dans une discipline** et d'acquérir des compétences et une expertise **en vue d'intégrer le monde du travail.**

Certains masters proposent des **finalités** qui mènent à des **débouchés professionnels spécifiques**:

- la **finalité didactique** prépare aux métiers de l'enseignement
- la **finalité approfondie** prépare aux métiers de la recherche scientifique
- la **finalité spécialisée** confère des compétences professionnelles particulières

La plupart des programmes de masters comprennent 120 crédits et sont conçus pour être suivis en 2 ans (à l'exception notamment des masters en médecine et médecine vétérinaire).

Le **mémoire ou travail de fin d'études clôture les études de master. L'étudiant doit effectuer un ou plusieurs stages** pour mettre en pratique ce qu'il a appris tout au long de son master. Il existe également des programmes de master de 60 crédits.

Un étudiant a la possibilité de s'inscrire à un **master de spécialisation après l'obtention d'un diplôme de master.** Un master de spécialisation comprend au minimum 60 crédits. Le mémoire de fin d'études est également une étape obligée pour obtenir le grade de master de spécialisation.

Le **doctorat (3^e cycle) s'articule entre les travaux de recherche personnels et la formation doctorale** qui apporte au doctorant toutes les compétences et connaissances nécessaires pour rédiger sa thèse. Cette formation comprend 180 crédits. Le doctorant travaille sous la responsabilité d'un promoteur et au sein d'une équipe de recherche. En fin de parcours, il **dépose sa thèse de doctorat et défend son projet de recherche lors d'une défense publique** devant un jury de spécialistes.

En résumé

BACHELIER	Un 1 ^{er} cycle de transition de 180 crédits mène au grade académique de Bachelier
MASTER	Un 2 ^e cycle professionnalisant mène au grade académique de Master en 120 crédits (à l'exception notamment de la médecine, de la médecine vétérinaire et de certains Masters en 60 crédits)
MASTER de spécialisation	Études spécifiques de 2 ^e cycle de 60 crédits au moins, complétant une formation préalable de Master
FORMATION DOCTORALE et DOCTORAT	Les études de 3 ^e cycle comprennent les formations doctorales et les travaux relatifs à la préparation d'une thèse de doctorat pour un forfait de 180 crédits

Le Bachelier

Bachelier (180 crédits)

› Droit

Les Masters

Masters (120 crédits)

› Droit
› Criminologie

Les Master de spécialisation

(60 crédits)

› Droit fiscal
› Droit social
› Droit européen
› Droit international
› Notariat

Le Doctorat

› en sciences juridiques
› en criminologie

Bachelier en DROIT

Notre objectif est de permettre aux étudiants de développer des facultés de raisonnement juridique, leur sens de la logique et de l'argumentation, leurs capacités de critique et d'analyse. Au sortir du Bachelier, ils seront armés d'une solide formation générale en droit.

Objectif des études

Permettre aux étudiants d'acquérir la maîtrise des concepts et des techniques ainsi que la terminologie de chacune des branches du droit enseignées en bachelier et de développer ainsi leur **aptitude à exprimer une pensée juridique rigoureuse**.

Initier les étudiants à une **approche pragmatique du droit** leur permettant d'apporter une réponse juridique à des questions concrètes: analyser et qualifier juridiquement une situation de fait en combinant les différentes sources du droit (national et européen), mettre en œuvre les techniques d'interprétation et d'argumentation, défendre avec la rigueur scientifique requise un point de vue.

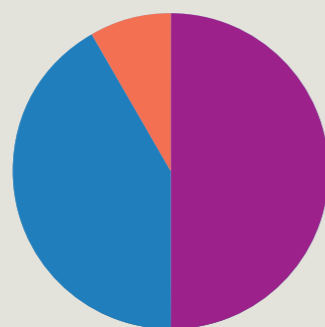
Apprendre aux étudiants à mettre leurs connaissances au service d'une **réflexion critique et constructive** sur le droit positif en les introduisant à l'interdisciplinarité.

Des **cours de langues** (néerlandais et anglais) enrichissent le parcours et préparent les étudiants aux cours de « Terminologie juridique néerlandaise » et de « Comparative law ».

Les enseignements de « Droit naturel et argumentation juridique », ainsi que le cours de « Comparative Law » (dispensé en anglais) sont à vocation plus transversale.

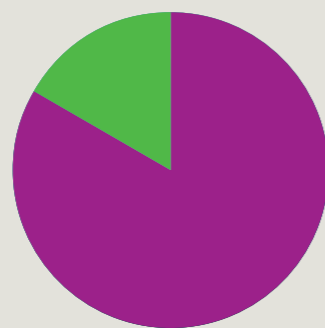
Un **cours d'aide à la réussite**, « Méthodologie juridique », accompagné de travaux pratiques (en ce compris une **initiation à l'utilisation de la bibliothèque et des ressources juridiques informatisées**) guide les étudiants lors de leur premier bloc de BA. Il offre aux étudiants une aide permettant de surmonter les difficultés inhérentes au début du parcours universitaire: élaboration d'un calendrier de travail réaliste, prise de notes, structuration des idées, construction de plans, élaboration de synthèses, bonne compréhension des questions d'évaluation, etc.

Bachelier 1 en DROIT



- Cours juridiques
- Méthodologie juridique
- Cours de sciences humaines

Poursuite de Bachelier en DROIT



- Cours juridiques
- Cours de langues (anglais & néerlandais)

Schémas non contractuels

i

CAMPUS : Solbosch.
SECRÉTARIAT : Bâtiment H, localisé au croisement de l'avenue F.D. Roosevelt et de l'avenue Paul Héger.
HORAIRE : L'Accueil Étudiants est assuré tous les jours de 9h à 12h 30 et le mardi, de 14h à 16h. Il peut également se faire sur rendez-vous.
TEL. : 02 650 39 34
SITE : www.ulb.be/facs/droit/
PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/BA-DROI



Débouchés

En complétant son bachelier par un **Master en droit**, l'étudiant pourra s'orienter directement vers les métiers suivants:

- > avocat,
- > magistrat,
- > juriste d'entreprise (banque, assurance, consultation),
- > conseiller juridique dans un syndicat ou une association,
- > huissier,
- > notaire (moyennant la réussite du Master de spécialisation en notariat),
- > fonction au sein d'une organisation internationale ou dans la diplomatie,

- > agent de l'État, des communautés, des régions, des provinces et des communes, ainsi que d'organismes d'intérêt public,
- > attaché parlementaire,
- > membre d'un cabinet ministériel,
- > carrières scientifiques et académiques.

Enfin, les **capacités d'analyse**, de réflexion ou d'argumentation acquises par les étudiants en droit, leur permettent d'accéder également à des domaines non strictement juridiques tels que le journalisme, la politique, la communication, la gestion d'entreprise, etc.

Après le BA, l'étudiant pourra également s'inscrire au **Master en criminologie**.

+

LES + DE LA FORMATION

- + Des séances de « Méthodologie juridique » consacrées à l'apprentissage des méthodes propres aux études universitaires et à la compréhension de textes juridiques.
- + Le « Plan Langues » facultatif et gratuit pour se remettre à niveau en anglais ou en néerlandais.
- + L'apport de nombreux travaux pratiques durant tout le cursus.
- + Un grand nombre d'enseignants issus du monde des praticiens du droit.
- + Des séances collectives et individuelles de guidances et de coaching.
- + Des exercices de simulation d'examens oraux.
- + Le soutien du Bureau Étudiant Droit.
- + Les riches collections de la bibliothèque de droit.



Le passage du **BACHELIER** au **MASTER** > > > >

L'accès aux Masters

• POUR LES BACHELIERS UNIVERSITAIRES

Le bachelier (BA) est un cycle de « transition » conçu pour donner accès à différents masters.

L'accès est automatique vers le master qui s'inscrit dans la continuité du bachelier et porte le même intitulé.

De plus, il existe des « passerelles » de plein droit (parfois moyennant éventuellement un programme complémentaire de maximum 60 crédits) qui permettent également d'accéder à d'autres masters, dans la même faculté ou dans d'autres facultés.

D'autres « passerelles » sont également possibles moyennant un dossier soumis à l'avis du jury.

• POUR LES BACHELIERS NON UNIVERSITAIRES

Les étudiants engagés dans des études supérieures ont la **possibilité de réorienter** leur parcours d'études ou de le **prolonger vers d'autres formations** que celles qu'ils ont initialement choisies.

Les détenteurs d'un grade académique de bachelier du supérieur **non universitaire de type court** bénéficient d'un accès à des masters universitaires par arrêté du Gouvernement.

Les détenteurs d'un grade académique de bachelier ou master du supérieur **non universitaire de type long** peuvent accéder aux masters universitaires moyennant une **décision du jury du programme visé** et éventuellement avec un **programme complémentaire** de maximum 60 crédits.

L'ULB a développé l'application « Passerelles » qui permet aux étudiants de déterminer à quel(s) master(s) de l'ULB ils auraient accès. L'étudiant peut soit introduire son diplôme ou bien faire une recherche parmi les masters proposés à l'ULB: <https://de.ulb.ac.be/passerelles/>

Le détail des accès à chaque programme de master se trouve dans le catalogue des programmes: www.ulb.be



Master en DROIT

Le droit est un outil. Il dessine un cadre afin d'assurer le bon déroulement des projets humains, dans chacun de leurs aspects.

En cela, il contribue à améliorer les destinées individuelles et les réalisations collectives.

À l'ULB, les professeurs réunissent leurs méthodes, leurs exigences et leurs spécificités pour tendre vers cet objectif, tant dans le domaine de la vie privée que dans les sphères économique et politique.

Objectif des études

Les deux blocs du Master en droit visent :

> à étudier les branches du droit non enseignées en bachelier (**droit international, droit fiscal**, etc.);

> à **consolider et à spécialiser les connaissances** acquises en Bachelier;

> à **rendre les étudiants autonomes**, aptes à s'adapter à des situations juridiques complexes et capables de produire des connaissances nouvelles ou originales.

Cursus

Les étudiants de Master sont invités à choisir l'une des **trois finalités** suivantes : Droit civil et pénal, Droit économique et social, et Droit public et international.

La **finalité Droit civil et pénal** s'adresse aux étudiants attirés par le profil de juriste généraliste. Elle ambitionne de fournir aux étudiants des compétences centrées sur les contentieux individuels, de nature civile, familiale et pénale.

La **finalité Droit économique et social** est proposée aux étudiants qui souhaitent acquérir des compétences en matière de droit de l'entreprise, dans tous ses aspects: droit du travail, droit des sociétés, droit pénal de l'entreprise...

La **finalité Droit public et international** est destinée aux étudiants attirés par le droit public national ou international et notamment par la pratique du contentieux administratif et constitutionnel, la fonction publique, les cabinets ministériels ou la carrière internationale.

Chaque finalité propose en outre un cours de **méthodologie de la recherche et de la rédaction** ainsi qu'un **séminaire d'argumentation** (se tenant dans une salle d'audience reconstituée) dans une pluralité de domaines juridiques au choix des étudiants.

Le programme fait une large place au libre choix des étudiants via une double liste de cours à option.

Spécificités

Le grade de Master en droit de l'ULB associe la rigueur de l'apprentissage, l'étude approfondie de questions juridiques concrètes et complexes, l'apport d'enseignants réputés dont de nombreux praticiens, ainsi que la mise en perspective des connaissances et compétences acquises par des cours offrant un regard critique sur le droit, tel les cours de **Théorie du droit, Anthropologie du droit, Philosophie du droit, Sociologie du droit**, etc.



Master en DROIT

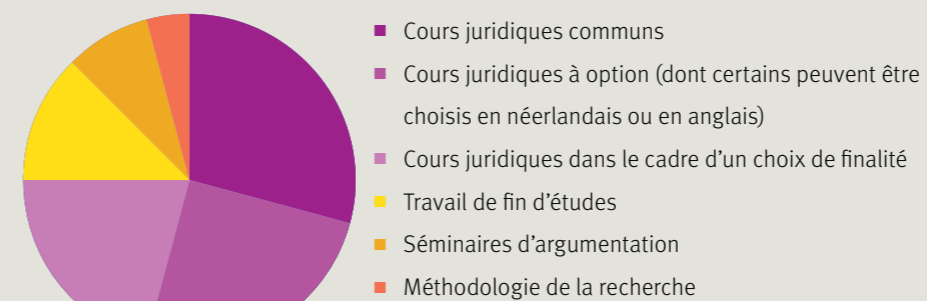


Schéma non contractuel



CAMPUS : Solbosch.

SECRETARIAT : Bâtiment H, niveau 1, avenue Paul Héger, 2.

HORAIRE : L'Accueil Étudiants est assuré tous les jours de 9h à 12h 30 et le mardi, de 14h à 16h.

Il peut également se faire sur rendez-vous.

TEL. : 02 650 36 73

PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/MA-DROI



LES DÉBOUCHÉS

Le Barreau accueille les **avocats**, véritables traducteurs en termes juridiques de situations concrètes rencontrées par les citoyens, par les sociétés commerciales ou autres associations. L'avocat idéal associe le goût de l'analyse, la capacité à aller à l'essentiel, le soin apporté à l'argumentation convaincante, l'honnêteté, la combativité et l'éloquence. Il présente de solides capacités de gestion et d'efficaces compétences linguistiques. Le **magistrat** doit trancher les conflits qui lui sont soumis en faisant abstraction de ses sentiments personnels pour s'identifier entièrement à sa mission, avec intégrité, compétence et diligence. Il doit maîtriser le processus judiciaire et les principes fondamentaux qui en garantissent à la fois l'efficacité et la pertinence.

À cette fin, il développe un talent d'écoute et d'ouverture mais doit pouvoir prendre avec courage des décisions parfois délicates en les motivant avec précision.

Le **notaire** accompagne, par ses conseils, la vie des familles – et aussi des sociétés – à chaque étape de leur évolution. Il authentifie les actes juridiques consacrant chacune de ces étapes pour en assurer la sécurité et la pérennité.

L'**huissier de justice**, par ses interventions officielles à plusieurs niveaux de la procédure judiciaire, constitue un chaînon indispensable à l'efficacité concrète de la justice.

Le **réviseur**, le **juriste d'entreprise**, l'**entrepreneur** facilitent, par leurs connais-

sances en droit et leurs capacités à mener un projet, l'aboutissement d'ambitions économiques, en préservant le caractère équilibré et équitable.

À tous les niveaux de la vie publique, nationale ou internationale, des **juristes** apportent leur savoir toujours actualisé, leur indépendance d'esprit et leur attachement aux valeurs démocratiques, véhiculées par le droit, pour préserver l'égalité des citoyens, la sphère de leurs libertés et les conditions d'une juste solidarité.

Enfin, les **chercheurs en droit** apportent aux évolutions positives de notre société leurs analyses constructives, fondées sur des méthodes rigoureuses de traitement des sources et alimentées par leur imagination prospective.

Master en CRIMINOLOGIE

Le Master en criminologie a pour objectif de permettre à l'étudiant d'appréhender les divers aspects de la question criminelle (formes de criminalité, fonctionnement de la justice pénale, causes de la criminalisation, politiques de prévention, pratiques de traitement, etc.).

La complexité de cette question nécessite une formation pluridisciplinaire combinant les approches sociologique, psychologique et juridique.

Objectif des études

À l'issue de cette formation qui favorise **le développement des capacités critiques et d'analyse**, le criminologue sera en mesure d'intégrer professionnellement des domaines aussi variés que la police, la protection de la jeunesse, l'administration pénitentiaire, la défense sociale, le secteur associatif travaillant dans le domaine de la

déviance (toxicomanie, prostitution...), les dispositifs locaux de prévention, l'exécution des peines, la sécurité privée, l'aide aux victimes, etc. Le criminologue pourra également opter pour une carrière de chercheur dans un centre universitaire ou autre.

Cursus

Les études de criminologie durent deux ans et sont organisées uniquement en 2^e cycle (niveau Master).

Préalablement à cette orientation, le futur criminologue doit s'être constitué une solide **formation de base en 3 ans dans un Bachelier universitaire**, idéalement en sciences humaines.

Que ce soit la philosophie, les langues et littératures, l'histoire, les sciences politiques, les sciences humaines et sociales, le droit, les sciences psychologiques ou

encore l'économie, la gestion ou la sociologie, les possibilités sont très variées.

Les études de criminologie seront également accessibles à certains **Bacheliers diplômés par des hautes écoles** moyennant un programme complémentaire obligatoire allant de 15 à 60 crédits. Enfin, un accès au Master sur base d'une **valorisation des acquis de l'expérience** est également possible (selon les conditions d'accès).

En 1^{re} année de Master, le programme comprend un tronc commun de cours visant la compréhension du crime, du criminel et de la criminalité ainsi que l'étude de la réaction sociale au crime. Ces cours sont pour la plupart accompagnés de séances de travaux pratiques.

Outre la réalisation d'un stage et d'un mémoire, la 2^{de} année de Master offre de **nombreuses possibilités d'options** parmi des **cours spécialisés**.





L'étudiant a également le choix entre deux finalités: la **finalité spécialisée** qui vise à former des criminologues qui travailleront sur le terrain et la **finalité approfondie** destinée à ceux qui optent pour la recherche scientifique.

Spécificités

Face à l'**importance des débats actuels sur les questions de délinquance**, les membres de l'École des sciences criminelles de l'ULB sont attentifs au dévelop-

pement d'un angle de réflexion critique, par ailleurs indispensable pour aborder un champ de connaissance qui comporte des dimensions éthiques incontournables.

La formation qu'organise l'École bénéficie de l'**encadrement scientifique riche et varié** des membres d'un centre de recherches dynamique.

Les cours criminologiques sont complétés par des **séances de travaux pratiques**, des **excursions** et des séminaires qui permettent, en **groupe restreint**, de confron-

ter l'étudiant à des situations concrètes ou à des questions théoriques pointues.

Dans le cadre de son stage et de son mémoire, qui lui donnent la possibilité d'approfondir un domaine qui lui tient à cœur, l'étudiant pourra compter sur une supervision et un encadrement importants.

LES DÉBOUCHÉS

Le Master en criminologie offre des débouchés dans des domaines très divers:

- › La police (locale et fédérale)
- › La protection de la jeunesse
- › L'administration pénitentiaire
- › La défense sociale (malades mentaux délinquants)
- › Le secteur associatif dans le domaine de la déviance (toxicomanie, prostitution, maltraitance, etc.)

- › Les politiques urbaines de prévention et de sécurité
- › L'aide aux victimes
- › La médiation et les mesures alternatives
- › La sécurité privée
- › Les administrations fédérales, régionales et communautaires (SPF Intérieur, Justice, etc.)
- › Les médias
- › Les centres de recherches et d'analyses (universitaires, de partis politiques, gouvernementaux, des polices...)

i

CAMPUS : Solbosch.

SECRÉTARIAT : Bâtiment H, niveau 1, avenue Paul Héger, 2.

HORAIRE : Le secrétariat est accessible sur rendez-vous auprès de Mme Laëtitia Laville au 02 650 39 41 ou Laetitia.Laville@ulb.ac.be.

PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/MA-CRIM

Master de SPÉCIALISATION en DROIT FISCAL

Le Master de spécialisation en droit fiscal est un programme de spécialisation en fiscalité conçu spécialement pour les juristes, qui peut être suivi en horaire de jour ou en horaire décalé.

fiscal belge en vigueur ou sur des projets de lois modificatives.

Cursus

Le Master de spécialisation en droit fiscal s'efforce de développer, de mettre à jour et d'approfondir les cours généraux de droit inscrits au programme des Masters en droit: impôts sur les revenus (personnes physiques et sociétés), TVA, droits d'enregistrement et de succession, douanes et accises, taxes locales.

Ce Master est en Belgique le seul programme de spécialisation en fiscalité conçu spécialement pour les juristes. L'enseignement se donne à un petit groupe d'étudiants, selon des méthodes variées: exposés *ex cathedra*, études de cas, rédactions et discussions de travaux écrits, exercices pratiques, etc.



recherche en droit fiscal et de construire ou d'apprécier une argumentation juridique en matière fiscale comme il devra le faire s'il exerce, par la suite, la profession de conseiller fiscal indépendant, de juriste d'entreprise, de fonctionnaire d'une administration fiscale, d'avocat ou de magistrat. Il aura en outre des connaissances de base sur les aspects économiques et sociaux de la fiscalité et sur le fonctionnement des finances publiques.

Cette formation lui permettra également de porter un jugement critique sur le système

Atouts

Le juriste qui souhaite se spécialiser dans le domaine fiscal jouit d'un atout considérable par rapport aux autres diplômés (économistes, ingénieurs commerciaux, comptables): il a bénéficié d'une formation juridique générale, comportant non seulement des cours de base de droit fiscal, mais aussi des cours de droit des obligations et des contrats, de droit des sociétés, etc. Par le Master de spécialisation en droit

i

CAMPUS : Solbosch.
HORAIRE : en horaire de jour ou en horaire décalé.
DURÉE : un an, ou éventuellement réparti sur deux ans pour celles et ceux qui travaillent.
PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/MS-DFIS

fiscal, le juriste augmente ses possibilités de trouver un emploi dans un grand nombre de secteurs.

Les **entreprises** prennent de plus en plus conscience que les problèmes fiscaux auxquels elles sont confrontées requièrent des juristes spécialisés. De même, les **firmes de conseils fiscaux** font de plus en plus appel à des juristes.

Au **barreau**, le droit fiscal est une branche indispensable du droit des affaires. La **magistrature** comporte des « substituts du procureur du Roi spécialisés en matière fiscale ». Ils sont compétents pour toutes les contestations relatives à l'application d'une loi d'impôt.

La formation peut être suivie en un an ou être allégée en partie sur deux années académiques (en vertu des critères définis par le Décret), en cours de jour ou en horaire décalé.

+

LES + DE LA FORMATION

+ Un programme de spécialisation en fiscalité conçu spécialement pour les juristes.

+ En horaire de jour ou en horaire décalé.

+ Approfondissement des différentes branches du droit fiscal sans négliger les aspects pratiques.

+ Enseignement en petit groupe d'étudiants selon des méthodes variées: études de cas, exposés *ex cathedra*, etc.

Master de SPÉCIALISATION en NOTARIAT

Le Master de spécialisation en notariat est indispensable pour l'accès à la profession. Cette formation est, au travers de ses programmes et de ses enseignements, organisée et conçue de manière essentiellement pratique.

Objectif des études

Le master de spécialisation en notariat vise principalement à délivrer aux étudiants le grade légal de licencié en notariat nécessaire pour accéder au stage et aux étapes ultérieures imposées à ceux qui veulent exercer la fonction de notaire, conformément à l'article 36, § 2 de la loi du 25 ventôse an XI contenant l'organisation du notariat.

Les cours dispensés ont pour objectif de donner aux étudiants une compétence spécifique et approfondie, dans toutes les matières juridiques qui concernent la fonction de notaire. Il s'agit de rappeler les bases théoriques indispensables à la maîtrise de ces matières et de compléter les connaissances des étudiants par l'étude des règles particulières qui n'ont pas été examinées dans les cours généraux. L'enseignement est orienté vers l'exercice pratique de cette profession, par l'examen de cas pratiques et par un apprentissage de la rédaction des actes. L'enseignement comprend également les règles relatives à l'organisation du notariat et à la comptabilité notariale. L'éventail très large des matières visées est susceptible d'intéresser aussi les étudiants qui désirent approfondir leurs connaissances en droit civil, en droit des sociétés, en droit fiscal et en droit administratif immobilier.

Cursus

L'enseignement couvre les domaines traditionnellement notariaux (droit patrimonial de la famille, actes les plus courants...) mais aussi le droit des affaires (droit des sociétés, gestion du patrimoine immobilier...) auquel la profession notariale est confrontée. L'internationalisation des relations juridiques n'est pas oubliée: le master comporte un cours spécifique de droit international privé.

Cette formation complémentaire comporte de nombreux aspects pratiques, tant par la diversité des activités professionnelles des titulaires des enseignements (notaires, avocats, professeurs accrédités dans diverses hautes écoles et universités...) qui

transmettent leurs expériences, que par les méthodes d'enseignement variées (séminaires, examens de cas, travaux au départ d'actes notariés ou judiciaires...).

Le côté pratique est encore renforcé par l'organisation, en marge des enseignements, de colloques ou d'exposés confiés à des professionnels du monde notarial auxquels sont conviés les étudiants du Master de spécialisation.

Atouts

Cette formation en notariat offre beaucoup de flexibilité. Ainsi, l'étudiant aura la possibilité de se former en milieu professionnel (stages notariaux facultatifs en complément des enseignements du Master de spécialisation).

Il offre également la possibilité de poursuivre une activité professionnelle, indépendamment des cours car, d'une part, ceux-ci sont regroupés sur une partie de la semaine et, d'autre part, il est possible de répartir les enseignements sur deux années académiques.

Les enseignants du Master recherchent et poursuivent ainsi tant l'exigence académique que le pragmatisme, attendus notamment par le monde notarial, bancaire ou financier.



CAMPUS : Solbosch.
HORAIRE : en horaire de jour ou en horaire décalé.
DURÉE : un an, ou éventuellement réparti sur deux ans pour celles et ceux qui travaillent.
PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/MS-DNOT



LES + DE LA FORMATION

- + Indispensable pour l'accès à la profession de notaire.
- + Approfondissement et mise en pratique des enseignements déjà reçus.
- + Cours dispensés par des praticiens.
- + Méthodes d'enseignement variées.
- + Possibilité de stages en milieu professionnel.

Master de SPÉCIALISATION en DROIT SOCIAL

Le master de spécialisation en droit social ouvre à tous les lieux, nombreux, où se pratique le droit social: barreau, magistrature, fonction publique, organisations syndicales et patronales, entreprises, associations, université, etc.

Objectifs des études

Le Master de spécialisation en droit social vise deux objectifs essentiels:

- > la maîtrise des connaissances et des modes de raisonnement essentiels dans tous les aspects du droit social;
- > la préparation à l'exercice d'un large éventail de professions en droit social.

Cursus

Toutes les dimensions du droit social – droit individuel et collectif du travail, droit de la sécurité sociale, droit pénal social, droit social du secteur public, droit social européen et international... – sont explorées. Il ne s'agit pas seulement de renforcer des connaissances, mais aussi de développer des savoir-faire pratiques et en même

temps d'aiguiser le goût de la recherche appliquée, sans jamais perdre de vue les finalités du droit dans l'évolution de la société.

Le programme s'organise autour d'une combinaison de cours magistraux et d'exercices pratiques, complétés par un travail de fin d'études (TFE). Il est constitué d'un tronc commun d'enseignements obligatoires et d'un portefeuille de cours couvrant tous les aspects du droit social parmi lesquels les étudiants doivent effectuer un choix. Les étudiants peuvent remplacer deux cours de leur programme par des enseignements équivalents à la VUB.

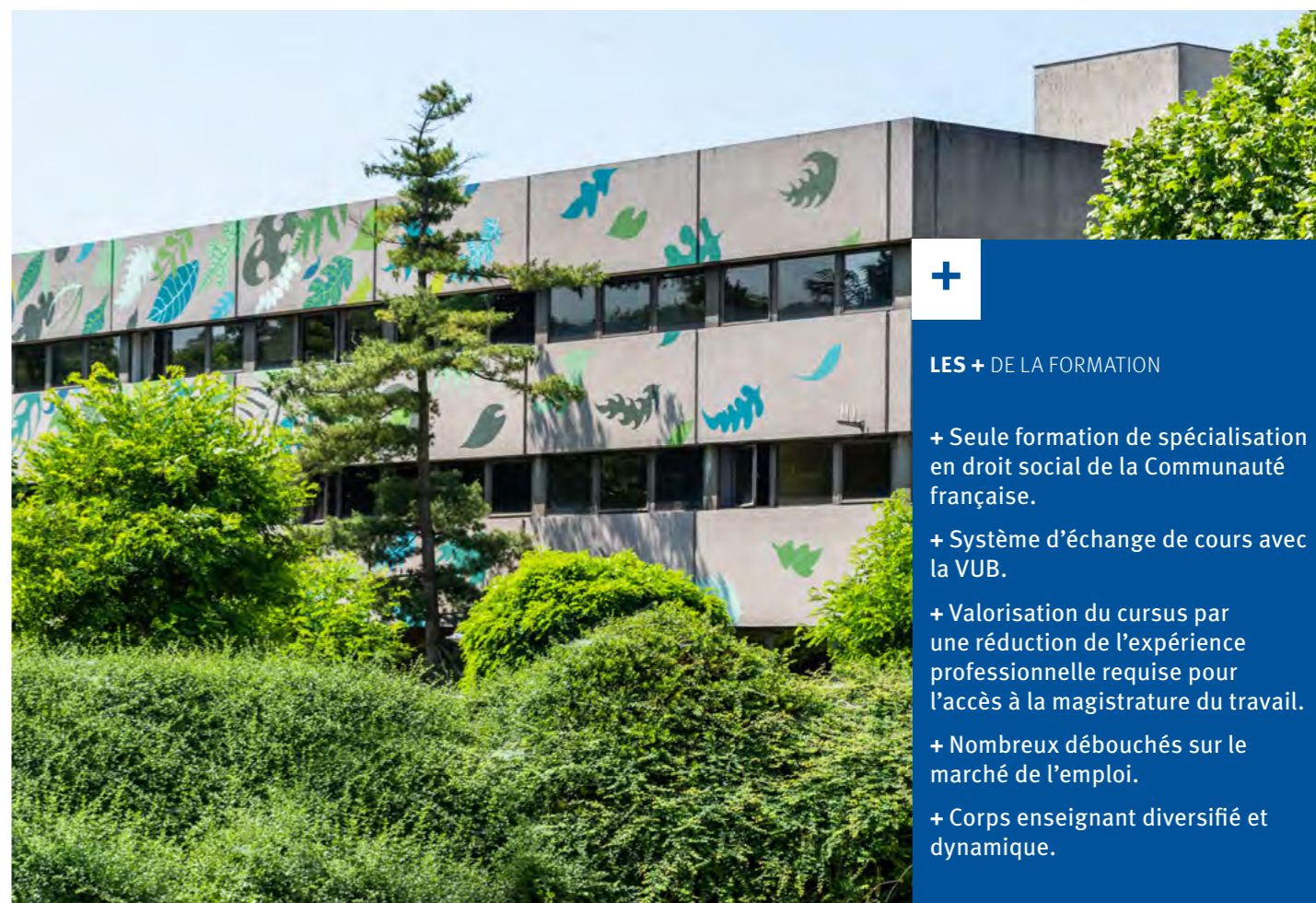
Atouts

Créé dans les années 1970, le Master de spécialisation en droit social de l'ULB est le seul programme de spécialisation en droit social à l'échelle de la Communauté française. Son équipe enseignante est constituée pour partie de professeurs et de chercheurs à temps plein et pour partie de praticiens engagés dans la magistrature, le barreau et les organisations syndicales.



CAMPUS : Solbosch.
HORAIRE : en horaire de jour.
DURÉE : un an.
PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/MS-DSOC

L'auditoire est composé d'étudiants francophones comme d'étudiants néerlandophones. Grâce à la formation pointue qu'ils ont reçue, les diplômés du programme n'ont guère de peine à trouver rapidement des débouchés dans les différents métiers du droit social: professions judiciaires, mais aussi services publics, gestion des ressources humaines de grandes et moyennes entreprises, organisations patronales et syndicales, mutualités, secrétariats sociaux, etc. L'obtention du master de spécialisation en droit social réduit la condition d'expérience professionnelle requise pour l'accès, par le biais de l'examen d'aptitude, aux fonctions de juge au tribunal du travail (de deux ans) et de membre de l'auditorat du travail (d'un an).



LES + DE LA FORMATION

- + Seule formation de spécialisation en droit social de la Communauté française.
- + Système d'échange de cours avec la VUB.
- + Valorisation du cursus par une réduction de l'expérience professionnelle requise pour l'accès à la magistrature du travail.
- + Nombreux débouchés sur le marché de l'emploi.
- + Corps enseignant diversifié et dynamique.

Master de SPÉCIALISATION en DROIT INTERNATIONAL

Parce que vous avez touché au droit international et vous avez envie d'en connaître plus, parce que vous voulez suivre une formation extrêmement pointue en la matière et orientée directement vers des débouchés professionnels très concrets, ce Master de spécialisation est fait pour vous.

vos intérêts ou le profil que vous souhaitez acquérir.

La formation a l'avantage d'être délivrée au cœur de l'Europe et de ses nombreuses représentations internationales par une équipe pédagogique dynamique qui se distingue par son expérience académique et pratique (avocats devant la Cour internationale de Justice, conseillers de gouvernements, d'ambassades, d'organisations internationales, etc.).

Le droit international est enseigné de manière concrète, notamment par l'intermédiaire de **procès simulés** durant lesquels les connaissances et les talents des plaideurs seront mis à contribution. Les étudiants de l'ULB se distinguent d'ailleurs très régulièrement dans les phases interna-



tionales de ces concours, en particulier les concours Charles Rousseau (droit international général), Jean Pictet (droit international humanitaire) et ICC Moot Court Competition (droit pénal international, en anglais).

La formation délivrée par le Master en droit international offre de nombreux débouchés dans des secteurs divers. Les anciens étudiants ont ainsi poursuivi leur parcours professionnel au sein des **cours et tribunaux internationaux** (CIJ, TPIR, Cour Africaine des droits de l'Homme, Cour pénale internationale...), du **barreau**, d'**ONG internationales et locales** (CICR, Greenpeace, Amnesty International, Human Rights First, Handicap International...), de la **diplomatie**, de l'**administration**, des **universités**, etc.

i

CAMPUS : Solbosch.
HORAIRE : en horaire de jour.
DURÉE : un an (possibilité d'allègement sous conditions).
PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/MS-DINT

De plus amples informations peuvent être obtenues en consultant l'adresse internet : <http://cdi.ulb.ac.be>, menu "LL.M – MASTER".

Il est également possible de recevoir des précisions auprès de M. François Dubuisson (frdubuis@ulb.ac.be)

Objectif des études

Le Master offre un enseignement permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances approfondies dans le domaine du droit international, tout en développant leurs capacités d'approche critique et analytique. Dans ce cadre, ils sont initiés aux techniques d'argumentation juridique en droit international, oralement et par écrit, par le biais de participation à des procès simulés et la rédaction de travaux.

Cursus

Le Master de spécialisation en droit international s'adresse à des personnes déjà titulaires d'un diplôme de second cycle (type licence ou Master) équivalent à une formation totalisant 300 crédits. Traditionnellement, les étudiants présents dans ce Master sont des étudiants qui disposent d'un diplôme de second cycle en droit ou en sciences politiques.

Le programme est composé d'un groupe de cours obligatoires (20 crédits), d'un groupe de cours à option (25 crédits) permettant de se spécialiser dans un ou plusieurs domaines spécifiques du droit international public (en particulier **Sécurité et conflits** et **Droits de la personne**).

Le Master donne lieu à la rédaction et la présentation d'un travail de fin d'étude (TFE, 15 crédits).

Les cours sont donnés en français et en anglais. Il est donc exigé une connaissance active de l'une de ces deux langues, et passive de l'autre.

Atouts

Vous intégrerez un groupe composé de **35 étudiants au maximum** ce qui vous garantira un encadrement et une convivialité uniques.

Vous pourrez choisir les sujets sur lesquels porteront plus de la moitié de vos crédits (cours et travaux compris) ce qui vous permettra de moduler votre programme selon

+

LES + DE LA FORMATION

+ Une formation approfondie en droit international donnée en français et en anglais.

+ Un très large choix de cours à option.

+ Des cours donnés sous forme de séminaires en groupe restreint.

+ La participation à des concours de plaidoirie internationaux.

+ Un corps enseignant dynamique et expérimenté.

Master de SPÉCIALISATION en DROIT EUROPÉEN

Le Master de spécialisation en droit européen s'adresse aux étudiants qui souhaitent développer une expertise reconnue en droit de l'Union européenne, et profiter de la localisation exceptionnelle qu'offre l'ULB à cet égard. Ce Master est organisé par la Faculté de Droit et de Criminologie avec le label de l'Institut d'études européennes.

> TFE « recherche » sur un sujet relatif au droit européen ;
> TFE professionnalisant combiné à un stage ;
> TFE sous forme de participation à un concours de plaidoirie (European Law Moot Court Competition ou autre).

Atouts

Afin de former des juristes complets en droit de l'Union, le Master de spécialisation en droit européen (LL.M en droit européen) profite de sa localisation privilégiée pour réunir, dans le corps enseignant, des praticiens et des professeurs de premier plan. Au sein d'une promotion internationale,

Objectif des études

Le LL.M en droit européen s'adresse aux étudiants qui souhaitent développer une expertise reconnue en droit de l'UE, et profiter de la localisation exceptionnelle qu'offre l'ULB à cet égard.

Le cursus forme les étudiants au droit européen, et leur permet d'acquérir les connaissances théoriques nécessaires afin d'anticiper l'évolution, durant leurs carrières professionnelles, d'un droit en constante mutation.

Pour satisfaire à cette exigence, le corps académique est composé de chercheurs de haut niveau de l'ULB mais aussi d'autres universités internationales (Institut Universitaire Européen de Florence, HEC Paris, etc.), ainsi que d'avocats ou de membres des institutions européennes (Cour de Justice de l'UE, Commission européenne, etc.).

Il s'appuie en outre sur l'**Institut d'études européennes** de l'ULB qui dispose d'équipes de recherches spécialisées en droit pénal européen, en droits fondamentaux, en droit européen de l'asile et de l'immigration ainsi qu'en droit économique.

Cursus

Le cursus du Master comprend un tronc commun (droit constitutionnel européen, protection juridictionnelle dans l'Union européenne, droit des relations extérieures de l'Union européenne, ainsi que les bases du droit de la concurrence et du droit du marché intérieur).

Les étudiants auront, en outre, la possibilité d'axer leur cursus sur un domaine de pointe du droit européen, qu'il s'agisse du « Droit économique européen » ou de l'« Espace de liberté, de sécurité et de justice ».

Enfin, les étudiants devront rédiger un travail de fin d'études sous l'une des trois formes suivantes :



les étudiants pourront donc analyser les développements les plus récents en droit de l'Union, tout en appréciant l'évolution de ce dernier au regard de leurs systèmes nationaux.

Pour ce faire, le Master repose sur une approche interactive de l'enseignement pendant les cours, sous forme de simulations de négociation ou de procès pour permettre aux étudiants de mettre directement en pratique les connaissances acquises.

Au sortir de leur Master de spécialisation en droit européen, les étudiants sont prêts à accéder à une large palette d'emplois liés au droit et à la construction européenne.

Ainsi, le Master compte parmi ses diplômés des fonctions aussi diverses que : juge au Tribunal de l'Union européenne, référendaire près la Cour de Justice, administrateurs au sein des institutions européennes, internationales ou nationales, avocats intervenants dans différentes branches du droit de l'Union, responsables dans des

i

CAMPUS : Solbosch.
HORAIRE : de jour.
LANGUE : français/anglais.
DURÉE : un an.
E-MAIL : Françoise Vanden Broeck (maseur.droit@ulb.ac.be)
PROGRAMME DE COURS :
www.ulb.be/fr/programme/MS-DEUR

ONGs ou des groupes d'intérêts ou encore enseignants chercheurs en droit européen.

Le Master de spécialisation en droit européen est bilingue. Les cours sont dispensés

dans l'une des deux langues suivantes : le français ou l'anglais. C'est pourquoi le Master requiert une connaissance active de l'une des deux langues, et passive de l'autre.

+

LES + DE LA FORMATION

+ Formation d'excellence au droit européen.

+ Enseignements spécialisés dispensés par des praticiens et des universitaires.

+ Approche interactive et pratique du droit de l'Union européenne.

+ Formation en français et en anglais.

Le DOCTORAT en SCIENCES JURIDIQUES

Le doctorat en sciences juridiques est le diplôme ultime. Cette formation est accessible aux étudiants qui, après avoir brillamment réussi leurs études de premier et deuxième cycles, sont désireux d'étudier, de manière approfondie, une question juridique demeurée obscure ou inexplorée.

Objectif des études

Durant quatre années — voire plus si les études doctorales se conjuguent avec une autre activité professionnelle (ce qui peut constituer un enrichissement appréciable pour une thèse portant sur un sujet de droit positif), le doctorant se livre, sous la supervision d'un promoteur et d'un comité d'accompagnement, à des recherches intenses et approfondies.

En parallèle, le doctorant suivra une formation à la recherche. Cette formation, qui aboutit à l'obtention du certificat de formation à la recherche (C.F.R.), consiste en la rédaction et la soutenance d'un mémoire sur un sujet lié à la thématique de la recherche doctorale à présenter généralement à l'issue de la première année (épreuve Intermédiaire), ainsi qu'en un certain nombre d'activités scientifiques et, si la commission facultaire des doctorats en sciences juridiques l'a jugé opportun, en la présentation de certains examens afférents à des enseignements en rapport avec l'objet de la thèse.

Au terme de ses recherches, le doctorant développera une démonstration scientifique, personnelle et inédite, proposant une solution au problème étudié. Il l'exposera et la défendra, dans un premier temps, lors d'une soutenance

privée, puis, s'il y est déclaré admissible, lors d'une soutenance publique. À l'issue de ces soutenances, le jury de doctorat décide de l'octroi du titre de docteur en sciences juridiques. Le diplôme est délivré sans mention. Il est accompagné d'un rapport de soutenance.

Le diplôme de docteur en sciences juridiques est une **condition de nomination à titre définitif dans le corps académique de la Faculté**. En dehors de l'université, à ce jour, il ne constitue pas un préalable nécessaire à l'exercice d'une profession juridique, mais il est la marque incontestable de la reconnaissance à son titulaire d'éminentes qualités de rigueur scientifique, de créativité juridique et de connaissance approfondie d'un domaine du droit.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :
Valerie.Thomas@ulb.ac.be



Le DOCTORAT en CRIMINOLOGIE

Le doctorat en criminologie fait partie du domaine de la recherche scientifique. Il est accessible aux étudiants qui, après avoir terminé un cursus de master en criminologie où ils se sont distingués, souhaitent réaliser une thèse. Celle-ci consiste en une contribution originale à la criminologie et sa réalisation s'étend sur plusieurs années.

Le sujet de la thèse est choisi librement par le candidat pourvu qu'il soit rattaché à une discipline criminologique.

Objectif des études

Concrètement, durant en moyenne quatre à six ans, le doctorant se livre sous la supervision d'un promoteur et avec le soutien d'un comité d'accompagnement à des recherches approfondies sur un sujet encore inexploré, recherches qui devront aboutir à la rédaction d'un écrit inédit de maximum 450 pages.

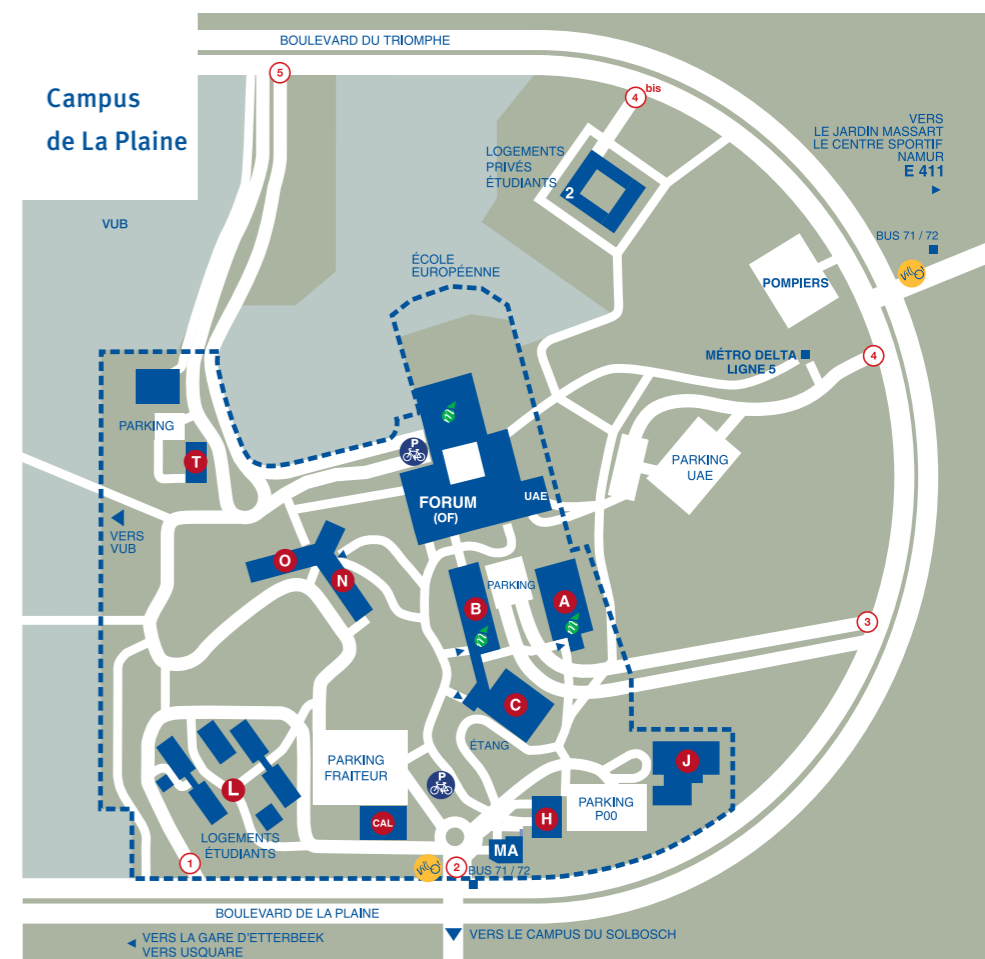
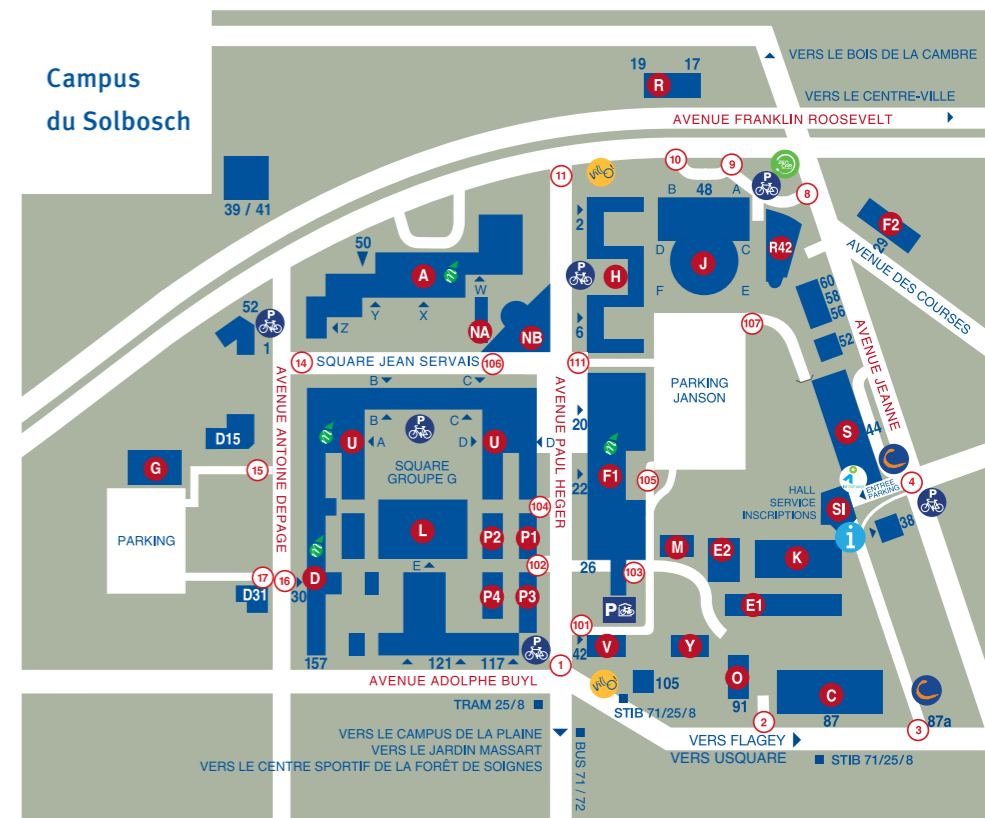
Ce travail de recherche combine généralement des moments de récolte de données empiriques sur le terrain et des moments d'analyse et de rédaction qui peuvent s'effectuer au sein de l'équipe du Centre de recherches *Pénalité, sécurité & déviations* qui constitue un lieu d'apprentissage professionnel dynamique. Tout au long de son parcours, le doctorant suivra une formation scientifique de haut niveau établie par le comité d'accompagnement et valorisé à concurrence de 60 crédits. Ce programme conçu en fonction du profil du candidat et des besoins de la recherche comprend des activités telles que la participation à des séminaires de l'école doctorale thématique, la participation à des colloques, la rédaction d'articles scientifiques, les séjours de recherche à l'étranger, etc. Aux termes de ses recherches, le doctorant devra, lors d'une soutenance privée, exposer et défendre ses travaux devant un jury de doctorat composé de spécialistes reconnus.

Ensuite, s'il est déclaré admissible, il devra, lors d'une soutenance publique, mettre en évidence les qualités de son travail et ses capacités de vulgarisation scientifique.

Le diplôme de docteur en criminologie est une **condition de nomination à titre définitif dans le corps académique de la Faculté** et est la marque incontestable de la reconnaissance à son titulaire de grandes capacités de rigueur et de créativité scientifique qui pourront être valorisées dans des secteurs non universitaires.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :
Valerie.Thomas@ulb.ac.be

Plans des campus





30 000

ÉTUDIANTS

PRÈS DE

9 000

MEMBRES
DU PERSONNEL ULB
ET HÔPITAL ERASME



ULB

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

- › UNE TRADITION D'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE
- › UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ
- › UNE OUVERTURE SUR LE MONDE, AU CŒUR DE L'EUROPE
- › UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL

32 %

D'ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX
ISSUS
DE PLUS DE 130 PAYS

Avec ses **12** facultés, l'ULB couvre toutes les disciplines en associant très étroitement enseignement et recherche.

Elle organise près de **40 programmes de Bachelier (BA - 1^{er} cycle)** et plus de **150 Masters (MA - 2^e cycle)**, et participe à **20 écoles doctorales** où près de **1900** doctorats sont en cours.

Soucieuse d'apporter à ses étudiants une solide formation, un esprit critique et le goût de la recherche, l'Université rencontre aussi les besoins de nouveaux publics...

InfOR-études

Information, orientation
Relations avec l'enseignement secondaire et supérieur
T 02 650 36 36 - M infor-etudes@ulb.ac.be

www.ULB.be

PLUS DE

150

MASTERS

ENVIRON

350

PARTENAIRES
À TRAVERS LE MONDE

